

MOTION relative au maintien de l'ouverture des guichets dans les gares de la Ligne des Alpes

Le Conseil départemental des Hautes-Alpes,

Rappelle :

- Les menaces de suppressions de postes d'agents aux guichets des gares SNCF de Laragne, de Veynes, de l'Argentière-La-Bessée, de Mont Dauphin et d'Embrun
- Que SNCF gares et connexions a pour projet de remplacer les agents de guichets de gare par une équipe d'agents mobiles pour assurer le service d'accueil des voyageurs et de ventes de billets de transport.

Considérant :

- que l'annonce de cette diminution de service représente une évidente dégradation du service public et du service rendu aux usagers, notamment en réduisant considérablement les horaires d'ouverture au public.
- que les Conseillers départementaux du Département des Hautes-Alpes sont soucieux du maintien des services publics sur le territoire et de la qualité de ces services rendus à la population.

Demande :

- A SNCF Gares et connexions le maintien des emplois dans les gares et s'opposent avec la plus grande fermeté aux suppressions de postes.
- Qu'une réflexion soit engagée sur l'évolution des services proposés à la population dans les gares SNCF.